

Ça bouge sur le front de la gestion des espèces !

La Banque centrale européenne entend réduire le coût et les risques induits par le traitement de la monnaie. Les fournisseurs de solutions se positionnent d'ores et déjà sur ces nouveaux enjeux, avec des solutions permettant d'améliorer la productivité du traitement, de limiter les coûts et d'améliorer la qualité de service aux clients.

Optimisation du traitement des espèces

Entre contraintes et opportunités

Muriel Rozelier et Jean-Charles Guyot

La Banque centrale européenne (BCE) travaille pour que cessent certaines dispositions ou prérogatives jugées obsolètes. Elle vient ainsi de décider d'un changement dans le conditionnement de la monnaie fiduciaire, désormais présentée en rouleaux sous film rétractable. Pour l'heure, la gestion des flux monétaires sur le territoire relève d'une des missions de la Banque de France. Elle s'assure de l'authenticité et de la qualité des Euros en circulation. Concrètement, cela se traduit par l'obligation faite aux réseaux bancaires, comme à l'ensemble du secteur marchand, de collecter des billets, selon une méthode précise (billets facés, orientés, en liasse de cent), ainsi que les pièces, puis de les transmettre sous cette forme vers la Banque de France. A charge pour celle-ci de les vérifier et de les remettre en circulation ensuite.

Lorsque les réseaux bancaires ne s'en occupent pas eux-mêmes, les convoyeurs de fonds assurent traditionnellement, en plus du transport, la comptabilisation des espèces. L'obligation d'un

conditionnement en rouleaux sous film rétractable.

La révolution du recyclage

La BCE pousse également pour que le système d'échange entre les Banques centrales et les réseaux bancaires se simplifie. Car cette procédure a un coût de traitement important. Elle représente, de plus, un risque potentiel d'agressions que la nouvelle loi sur les transports de fonds cherche à limiter. En clair, le soin de vérifier et d'authentifier les billets pourrait bien être prochainement délégué aux réseaux bancaires, aux convoyeurs de fonds voire, pourquoi pas, aux hypermarchés ou à tout autre commerçant, ouvrant la voie à de nouvelles solutions de traitement et de recyclage.

Une opportunité qu'a saisie récemment Traidis qui mise sur son expérience de dépôt/recette des espèces menée depuis cinq ans en grande distribution et dans les transports urbains, pour proposer aux banques un matériel spécifique. « Notre compétence valorisatrice de billets (CB

75 Mto) intègre désormais la détection des faux billets selon diverses options : capteur infrarouge, ultra violet, détecteur de format, détection du fil magnétique », explique Sylvie Cousin, responsable marketing.

Une nouvelle option pour le libre-service bancaire

Depuis environ cinq ans, les progrès technologiques ont permis l'élaboration de machines de comptage et de vérification moins onéreuses. « Le prix de ce genre de machine tournait autour du million d'€. Aujourd'hui, la même technologie avoisine 25 000 € seulement. Le seuil de rentabilité est abaissé et ouvre de nouveaux segments de marché jusqu'à l'inaccessibles tels que le Libre Service Bancaire ».